

ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ET ÉLABORER LE DOCUMENT UNIQUE

Durée : 14h sur 2 jours | Formacode : 42816

Cette formation vous aidera dans l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, obligatoire en entreprise. Vous maîtriserez la méthodologie pour identifier les risques professionnels associés à vos activités, vous serez ainsi capable de mener et construire votre plan d'action.

Public visé :

- + Manager ou responsable d'équipe
- + Responsable associatif
- + Employés
- + Chefs d'entreprises, artisans, commerçants

Prérequis :

- + Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Objectifs pédagogiques :

- + Comprendre les obligations législatives et réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- + Préparer, élaborer et/ou mettre à jour son Document Unique

Contenu de la formation :

- + Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- + Obligations réglementaires de l'employeur relatives à l'évaluation des risques professionnels (EVRP), les sanctions, cas de jurisprudence.
- + Les bénéfices de l'EVRP pour l'entreprise.
- + Les différentes étapes d'une démarche d'EVRP : points de vigilance et facteurs de réussite
- + Elaborer et/ou mettre à jour son document unique : définition des notions de danger, risque, dommage...
- + Mécanismes d'apparition d'un dommage
- + Le découpage en unités de travail
- + L'identification des risques : familles de risques, repérage en situation de travail

Contact :

contact@amerelpro.fr
03.60.53.10.51
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS
Numéro SIRET 82958713800027
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)
Ne vaut pas agrément de l'Etat
Document actualisé le 26/01/21



- + La cotation des risques et méthodologies simplifiées relatives à certains risques (vibrations, bruit, TMS...)
- + Le plan d'actions : les principes généraux de prévention, le choix des mesures de prévention, les indicateurs de suivi
- + Présentation d'une méthodologie participative d'EVRP

Organisation de la formation :

Equipe pédagogique :

- + Formatrice IPRP et médiatrice du travail

Moyens pédagogiques et techniques :

- + Documents supports de formation projetés
- + Exposés théoriques
- + Etudes de cas concrets
- + Paperboard
- + Remise de documents supports à la suite de la formation
- + Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

Suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation :

- + Feuilles de présence
- + Questions orales ou écrites (QCM)
- + Mises en situation
- + Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
- + Remise d'une attestation de formation
- + Évaluation de satisfaction ou évaluation « à chaud » à l'issue de la formation
- + Évaluation des effets de la formation 3 mois après

• Accessibilité aux personnes handicapées :

- + Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- + Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous.

Les + AméRel Pro:

- + Formation personnalisée

Effectif : 5 à 10 personnes

Tarif : 680€ par personne

Contact :

contact@amerelpro.fr
03.60.53.10.51
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS
Numéro SIRET 82958713800027
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)
Ne vaut pas agrément de l'Etat
Document actualisé le 26/01/21

